

**Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente**

**Membres absents excusés :** M. Quentin Beausire ; Mme Florence Bettschart Narbel ; M. Jean-François Cachin ; M. Jean-Luc Chollet ; M. Valentin Christe ; M. Denis Corboz ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Guy Gaudard ; Mme Sara Gnoni ; M. Alain Hubler ; Mme Françoise Longchamp ; Mme Laura Manzoni ; Mme Gianna Marly ; Mme Céline Misiego ; M. Johan Pain ; M. Antoine Piguet ; Mme Marie-Thérèse Sangra ; Mme Graziella Schaller

**Membres absents non excusés :** Mme Alix Aubert ; Mme Anna Crole-Rees ; M. Cédric Fracheboud ; Mme Marlène Voutat.

Membres présents 78

Membres absents excusés 18

Membres absents non excusés 4

Effectif actuel 100

**Ouverture** La séance est ouverte à 19 h 30 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu

**La présidente** souhaite un joyeux anniversaire au syndic

**INI80 - Postulat** [de Mme Muriel Chenaux Mesnier](#) et consorts : « Police municipale : visons la parité... »

Discussion préalable Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**INI81 - Postulat** [de M. Arnaud Thiéry](#) et consorts : « Pour la transparence de la vie politique – à Lausanne aussi ! »

Discussion préalable La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

<b>INI82 - Postulat</b>	<b><u>de M<sup>me</sup> Caroline Alvarez Henry</u></b> et consorts : « Décès de lausannoises et de lausannois : vers une simplification des démarches administratives pour les familles proches »
Discussion préalable	La parole n'est pas demandée. Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :  de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.  _____
<b>INI83 - Postulat</b>	<b><u>de M. Denis Corboz et consorts</u></b> : « Augmentation de la subvention pour les vélos électriques »
Discussion préalable	Une personne <u>demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>INI84 - Postulat</b>	<b><u>de M<sup>me</sup> Sima Dakkus</u></b> : « Urbanisme et qualité de vie »
Discussion préalable	La parole n'est pas demandée. Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :  de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.  _____
<b>INI85 - Postulat</b>	<b><u>de M<sup>me</sup> Muriel Chenaux Mesnier</u></b> et consorts : « Halte aux discriminations dans les milieux culturels : égalité salariale et rejet de toute forme de harcèlement sexuel »
Discussion préalable	Une personne <u>demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.  _____
<b>INI86 - Postulat</b>	<b><u>de M. Arnaud Thiéry</u></b> et consorts : « La gestion des taxis doit-elle rester du domaine de l'intercommunal ? »
Discussion préalable	Une personne <u>demande le renvoi en commission</u> .  La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**INI87 - Postulat** [de M. Henri Klunge](#) et consorts : « Une prime aux clubs sportifs méritants »

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**INI88 - Postulat** [de M<sup>me</sup> Anna Crole-Rees](#) et consorts : « Gouvernance moderne : aussi à Lausanne ? »

Discussion  
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**INI89 - Postulat** [de M. Henri Klunge](#) : « Une multimodalité accessible »

Discussion  
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**R32-FIM**  
[Rapport s/  
Préavis N°  
2020/41](#)

**Crédits supplémentaires pour 2020 (2<sup>e</sup> série)**

***Rapporteur* : [M. Vincent Brayer](#) (soc.)**

***[Pour la Commission des finances]***

*Discussion*

M. Vincent Brayer (soc.) qui dépose un amendement sur le compte 3810 ;

*Amendement  
Brayer (dépôt)*

« *la prise en charge de la couverture du déficit du Centre sportif de Malley (CSM) SA (CS II/26, CHF 4,2 millions)* ».

*Discussion  
(suite)*

M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; Mme Stéphanie Mooser (CPV) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Romain Felli (soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Romain Felli (soc.) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Romain

Felli (soc.) ; Mme Esperanza Pascuas Zabala (soc.) qui dépose une motion d'ordre.

**Motion d'ordre**

La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.

*Discussion s/motion d'ordre de Mme Pascuas*

M. Henri Klunge (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; Mme Stéphanie Mooser (CPV) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; Mme Anita Messere (UDC).

*Vote s/motion d'ordre*

Le Conseil, par 5 oui, 61 non et 10 abstentions, **refuse** la motion d'ordre déposée par Mme Pascuas, demandant de passer directement au vote des conclusions.

*Discussion (suite)*

M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Romain Felli (soc.) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Oscar Tosato, directeur de Sports et Cohésion sociale.

*Vote s/A° Brayer*

Le Conseil, par 33 oui, 25 non et 17 abstentions, **approuve** l'amendement de M. Vincent Brayer

*Vote s/concl.*

Le Conseil, par 53 oui, 3 non et 17 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2020 sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
<b>A. Budget de fonctionnement</b>			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>23'581'700.00</u>	<u>-1'913'600.00</u>	<u>21'668'100.00</u>
		<i>Recettes</i>	
<b>B. Autorisations d'achats</b>			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 33 du préavis)	<u>297'000.00</u>	<u>-292'000.00</u>	<u>5'000.00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
<b>C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif</b>			
Total des crédits complémentaires (détail en page 37 du préavis)	<u>25'000.00</u>	<u>-25'000.00</u>	<u>0.00</u>

**R33-FIM**  
**Rapport s/  
Préavis N°  
2020/42**

**Autorisations d'achats pour l'exercice 2021**

**Rapporteur : M. Vincent Brayer (soc.)**

**[Pour la Commission des finances]**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote s/concl.*

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2021, un crédit de CHF 8'856'000.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

**R34-FIM**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2020/45**

**Crédits-cadres annuels 2021 - Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation de trafic - Renouvellement et extension des réseaux des collecteurs publics et de distribution d'eau, et échanges périodiques des systèmes de comptage - Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels et échange périodique des systèmes de comptage - Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires - Entretien des surfaces privées communales**

**Rapporteur : M. Vincent Brayer (soc.)**

***[Pour la Commission des finances]***

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote s/concl.*

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 0 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 38'035'000.- pour l'entretien constructif et l'adaptation de la voirie, le renouvellement et l'extension du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour l'entretien de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des finances et de la mobilité, de la Direction du logement de l'environnement et de l'architecture, de la Direction de la sécurité et de l'économie et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

**R35-LEA**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2020/40**

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines**  
**Crédit-cadre annuel 2021**

**Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.)**

***[Pour la Commission des finances]***

*Discussion*

La parole n'est pas demandée

*Vote s/concl.*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2021 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 513'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

**R36-CD**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2020/49**

**Soutien au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise**  
**en lien avec les effets de la pandémie de la COVID-19**

**Octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 1 million**

**Rapporteur : M. Johann Dupuis (EàG)**

***[Pour la Commission des finances]***

*Discussion*

M. Fabrice Moscheni (UDC) qui dépose un amendement.

*Amendement*  
*Moscheni*  
*(dépôt)*

*d'octroyer un prêt de CHF 1 million en faveur du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), avec le paiement d'un intérêt équivalent à la charge d'intérêt payée par le Ville (voir section 5.2 de ce préavis), et remboursable sur 10 ans dès 2023.*

*Discussion*  
*(suite)*

M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Roger Vagnières (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Anita Messere (UDC).

*Vote s/A°*  
*Moscheni*

Le Conseil, par 8 oui, 61 non et 1 abstention, **refuse** l'amendement de M. Moscheni.

<i>Vote s/concl.</i>	<p>Le Conseil, par 70 oui, 1 non et 0 abstention, <b>approuve</b> la conclusion de la commission, soit <b>décide</b> :</p> <p>d’octroyer un prêt de CHF 1 million en faveur du Fonds pour l’équipement touristique de la région lausannoise (FERL), sans intérêt et remboursable sur 10 ans dès 2023.</p>
<b>La présidente</b>	<p>Informe l’assemblée du décès de M. Yves-André Cavin, président du Conseil communal 2010-2011.</p>
<b>R67-LEA</b> <b>Rapport sur</b> <b>postulat</b>	<p><b><u>de M. Fabrice Moscheni</u> (UDC) et consorts :</b> « <i>Un arbre lausannois comme dernier repos</i> » <b><u>Rapporteur</u> : <u>M. Jean-Daniel Henchoz</u> (PLR)</b></p>
<i>Discussion</i>	<p>M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Gianfranco Gazzola (soc.) ; Mme Karine Roch (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Philippe Stauber (PLC) ; M. Roger Vagnières (UDC).</p>
<i>Vote s/postulat</i>	<p>Le Conseil, par 41 oui, 12 non et 17 abstentions, <b>décide</b> :</p> <p>de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.</p>
<b>R72-FIM</b> <b>Rapport</b> <b>s/<u>Rapport-</u></b> <b><u>préavis</u></b> <b><u>2018/30</u></b>	<p><b>Réponse à six postulats portant sur la propreté du domaine public, le partage et le recyclage des ressources –</b></p> <p><b>Réponse au postulat de M. Guy Gaudard</b> « <b>Pour un usage payant de certains W.-C. publics</b> » –</p> <p><b>Réponse au postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts</b> « <b>Demande d’une étude sur la possibilité de réduire le nombre de W.C. publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat avec les restaurateurs et les commerçants prêts à mettre leurs WC à la disposition du public</b> » –</p> <p><b>Réponse au postulat de M. Johann Dupuis</b> « <b>Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d’emballage</b> » –</p> <p><b>Réponse au postulat de Mme Sara Gnoni et consorts</b> « <b>Pour une Ville de Lausanne sans mégots</b> » –</p> <p><b>Réponse au postulat de M. Robert Joosten et consorts</b> « <b>Pour un peu d’air dans nos boîtes aux lettres</b> » –</p> <p><b>Réponse au postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts</b> « <b>Une outillhèque pour les bricoleuses et bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois</b> ».</p> <p><b><u>Rapporteur</u> : <u>M. Jean-Marie Fürbringer</u> (CPV)</b> <i>[remplacé à la tribune par M. Robert Joosten (soc.)]</i></p>

<i>Discussion</i>	Mme Anita Messere (UDC) ; Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Henri Klunge (PLR) <u>qui dépose un amendement au nom de M. Guy Gaudard.</u>
<i>Amendement Gaudard (dépôt)</i>	« Afin de rentabiliser les WC publics, le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie la possibilité d'externaliser l'entretien et l'exploitation de ces lieux d'aisance. Un appel d'offres en ce sens sera établi et mis en œuvre. Libre aux privés de choisir quels WC seront rendus payants et lesquels resteront gratuits. »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Robert Joosten (soc.) ; M. Johann Dupuis (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. Henri Klunge (PLR) <u>qui retire l'amendement de M. Gaudard</u>
<i>La présidente</i>	fait mention du vœu adopté par la commission « La commission souhaite la mise en place d'une campagne sur la pollution des mégots, axée sur les eaux »
<i>Vote s/concl. n° 1</i>	Le Conseil, par 49 oui, 21 non et 2 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 1 de la commission ;
<i>Vote s/concl. n° 2</i>	Le Conseil, par 57 oui, 10 non et 4 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 2 de la commission ;
<i>Vote s/concl. n° 3</i>	Le Conseil, par 64 oui, 4 non et 5 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 3 de la commission ;
<i>Vote s/concl. n° 4</i>	Le Conseil, par 53 oui, 19 non et 1 abstention, <b>approuve</b> la conclusion n° 4 de la commission ;
<i>Vote s/concl. n° 5</i>	Le Conseil, par 71 oui, 0 non et 2 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 5 de la commission ;
<i>Vote s/concl. n° 6</i>	Le Conseil, par 55 oui, 15 non et 4 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 6 de la commission.
	Ce faisant, le Conseil <b>décide</b> :
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. d'adopter la réponse apportée au postulat de M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains W.-C. publics » ;</li> <li>2. d'adopter la réponse apportée au postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre de W.-C. publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat avec les restaurateurs et les commerçants prêts à mettre leurs W.-C. à la disposition du public » ;</li> <li>3. d'adopter la réponse apportée au postulat de M. Johann Dupuis « Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d'emballage » ;</li> </ol>



4. d'adopter la réponse apportée au postulat de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une Ville de Lausanne sans mégots » ;
5. d'adopter la réponse apportée au postulat de M. Robert Joosten et consorts « Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres » ;
6. d'adopter la réponse apportée au postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une outilhèque pour les bricoleuses et bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois ».

**R39-CD**  
**Rapport s/**  
**projet de**  
**règlement**

—————  
**de Mme Thérèse de Meuron :**  
**de révision totale du règlement du Conseil communal**  
**du 12 novembre 1985**

**Rapporteur : M. Matthieu Carrel (PLR)**

*Discussion*

M. Matthieu Carrel (PLR).

*Vote s/projet de*  
*règl. de Meuron*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce projet de règlement en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

—————

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....